



# RIANGE (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome VI (1854)**

*Wriengens, Wuriange, Vriange,*

Village de l'arrondissement de Dole ; canton et perception de Rochefort ; bureau de poste d'Orchamps ; chapelle vicariale érigée le 9 mai 1821 ; à 7 km de Rochefort, 13 de Dole et 64 de Lons-le-Saunier.  
Altitude : 308<sup>m</sup>.

Le territoire est limité au nord par Offlange et Malange, au sud par Amange et Romange, à l'est par Malange et Romange. Le Moulin du Bois fait partie de la commune.

Il est traversé par le chemin de **grande communication n° 10, d'Ougney à Dole ; par le chemin vicinal tendant à Lavans et par l'ancien chemin tirant à Pesmes ; par le ruisseau des Prés, les biefs de la Fontaine de Loichot et de la Fontaine du village.**

Le village est situé au fond d'une vallée qui longe le bord oriental de la forêt de la Serre. Les maisons sont groupées, construites en pierre et couvertes les deux tiers en tuiles et le surplus en chaume. La plupart ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 312 habitants ; en 1846, 348 ; en 1851, 325, dont 167 hommes et 158 femmes ; population spécifique par km carré, 60 habitants ; 77 maisons ; 86 ménages.

État civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1664.

Vocabulaire : Assomption de Notre-Dame.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives Départementales avant, où Vriange a reçu les cotes 5 E 560/1 à /4. La série du Greffe a reçu les cotes 3 E 1078 à 1080, 3 E 7634 à 7638, 3 E 3934 et 3 E 8667. Tables décennales : 3 E 1315 à 1323.

Microfilmé sous les cotes : 2 Mi 525, 5 Mi 1180 à 1182, 5 Mi 18 et 19 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1837 : surface territoriale 578<sup>h</sup> divisés en 2959 parcelles que possèdent 159 propriétaires, dont 53 forains ; surface imposable 569<sup>h</sup>, savoir : 262 en terres labourables, 437 en bois, 86 en vignes, 35 en prés, 22 en pâtures, 20 en friches et murgers, 2<sup>h</sup> en sol et aisances de bâtiments et 97<sup>a</sup> en vergers, d'un revenu cadastral de 4.365 fr. ; contributions directes en principal 2.071 fr.

Le sol, très accidenté et en certaines parties montagneux, produit du froment, de l'orge, beaucoup d'avoine, du maïs, peu de légumes secs, de navette et de betteraves, des pommes de terre, du chanvre, beaucoup de fruits, des vins rouges peu estimés et des fourrages artificiels.

On importe le tiers des céréales et on exporte les deux tiers de la récolte des vins.

Le revenu réel des propriétés est de 4 fr. pour 0/0.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse, quelques moutons et des volailles ; 30 ruches d'abeilles.

L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la marne blanche utilisée pour l'amendement des terres, de la pierre ordinaire à bâtir et de taille. Des fouilles y ont été exécutées dans le but d'y trouver de l'or, qu'on pourrait effectivement rencontrer dans ce terrain ; mais ces travaux n'ont pas eu de suite. La place d'une de ces fouilles a conservé la dénomination de *Trou de l'or*.

Les habitants fréquentent les marchés de Dole. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture et la culture de la vigne.

Il y a dans ce village un moulin à farine à quatre tournants avec une huilerie, un battoir à grains, un pressoir, 2 auberges, 1 épicier, 1 maréchal-taillandier, 1 tisserand et 1 marchand de bimbeloterie.

Biens communaux : une église et un cimetière qui l'entoure; un presbytère près de l'église ; une maison commune contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude, fréquentée en hiver par 20 élèves, et le dépôt de la pompe à incendie ; une pompe manœuvrée par une compagnie de 23 hommes ; une fontaine très ancienne avec lavoir et abreuvoir ; un puits et 143<sup>h</sup> 84<sup>a</sup> de bois, broussailles et friches, d'un revenu cadastral de 615 fr.

Bois communaux : 119<sup>h</sup> 08<sup>a</sup> ; coupe annuelle, 5<sup>h</sup> 58<sup>a</sup>.

Budget : recettes ord. 3620 fr.; dép. ord. 3502 fr.

## NOTICE HISTORIQUE

Vriange, caché dans une vallée, n'a pas d'horizon ; mais depuis le mont de *Bras-de-Fer*, on découvre Dole, les plaines du Doubs et la forêt de Chaux, qui, dans leur ensemble, offrent un magnifique panorama. Située à peu de distance de la ville détruite de Crusinie qui occupait la vallée de l'Ame, du camp de Lavans et de la voie appelée le *chemin de la Poste*, qui devait tendre du pont de Belmont à Ougney par Fallelans, Rochefort, Saligney, ce village a conservé des restes de constructions romaines, notamment dans le lieu dit à la *Grande-Dent*. Son nom indique que, comme Archelange, Amange, Audelange, Auxange, Berthelange, Jallerange, Louvatange, Malange, Offlange, Romange, Rouffange, Wassange, localités toutes situées entre le Doubs et l'Ognon, il a été rebâti, au IV<sup>e</sup> siècle, par les prisonniers chamaves ou amaves envoyés par Constance Chlore pour repeupler les campagnes des environs de Dole, car ces dénominations ont été empruntées à la langue germanique.

Seigneurie : Vriange dépendait en toute justice de la prévôté de Gendrey. Il en fut démembré par Louis XIV et vendu au comte de Dortans, seigneur de Goux. MM. de Dortans se qualifiaient de seigneurs de Vriange en 1789, et y possédaient, en face de l'église, une maison féodale qui appartient actuellement à MM. Lieffroy, maître de forges à Bourg-de-Sirod, et François Thiébaud.

Fief de mairie : Une famille noble de nom et d'armes possédait, à titre héréditaire, le fief de mairie de Vriange. *Girard de Wrienges* fut un des bienfaiteurs de l'abbaye d'Acéy et donna à ce monastère, en 1137, ce qu'il possédait à Ougney. Le manoir de ce fief, appelé le Château-Vert, *viridum castrum*, et le domaine qui en dépendait, étaient, au XVIII<sup>e</sup> siècle, la propriété de la famille de Bereur de Malans. Cette maison appartient aujourd'hui à MM. Boudey et Lieffroy et se fait remarquer par la solidité de ses murs, sa hauteur et sa distribution singulière.

Évènements divers : Vriange a été incendié par les troupes de Louis XI en 1477, par celles de Louis XIII en 1637, et par l'armée de Louis XIV en 1674. Il resta à peu près inhabité depuis 1636 jusqu'en 1660, la peste et la guerre ayant enlevé tous les habitants.

Église : Ce village dépendait pour un tiers de la paroisse d'Amange et pour deux tiers de celle de Malange. Il y avait une ancienne chapelle, dédiée à l'Assomption de la Mère de Dieu, qui fut reconstruite,

en 1740, sur le même emplacement. Cette chapelle, restaurée en 1823, se compose d'un porche, d'un clocher, d'une nef, de deux chapelles formant transept, d'un sanctuaire rectangulaire et d'une sacristie. On y remarque sa jolie chaire à prêcher en bois de chêne.



Oratoire : Au milieu des vignes qui touchent le village, est un oratoire pratiqué dans le roc et dédié à Notre-Dame-Libératrice. La porte est ornée de vitraux peints provenant de l'église de Dole, sur lesquels on voit Jésus crucifié et au-dessus l'aigle d'Autriche.

Curiosités naturelles : Une vaste cavité, percée dans un rocher et appelée le *Four des Vaux*, sert d'abri aux cultivateurs et aux vigneronns lorsque la pluie vient les surprendre au milieu de leurs travaux.

Bibliographie : Statistique de l'arrondissement de Dole, par M. Marquiset.